



PROGRAMME DE FORMATION

Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie

N° de déclaration d'activité : 93 131 271 613

Textes de références

Arrêté du 26 juillet 2013, modifié par arrêté du 09 mars 2015, relatif à la délivrance du certificat de qualification avancée à la lutte contre l'incendie

Niveau(x) de formation et titre(s)

Attestation de formation de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie

Objectifs de la formation

Assurer la sécurité des biens et des personnes, réduire le risque incendie à bord, sauver des vies.

Apport de connaissance théoriques et pratiques et simulation d'exercices pour permettre au stagiaire de :

Diriger des opérations de lutte contre l'incendie,

D'organiser et d'entraîner les équipes incendies

D'inspecter et d'entretenir les dispositifs et le matériel de détection et d'extinction incendie

D'effectuer une enquête, d'établir des rapports d'incidents suite à un incendie

Prérequis pour l'entrée en formation

Tout candidat à un Certificat de Qualification Avancée à la Lutte contre l'Incendie doit être titulaire d'un **certificat d'aptitude médicale des gens de mer en cours de validité**.

Être en possession

Publics concernés

Tout personnel de bord (officier et autre) dont la fonction occupée à bord du navire requiert la prise en charge de la direction des opérations de lutte contre l'incendie, sur navire de commerce ou de plaisance armés avec rôle d'équipage, navire de pêche ou navire armé aux cultures marines (*cf. Décret n°99-439 du 25 mai 1999 modifié relatif à la délivrance des titres maritimes et aux conditions d'exercice de fonctions à bord des navires de commerce, pêche et plaisance professionnelle*).

Validité

Attestation valable 1 an, à faire transformer en Brevet.

Formation soumise à une revalidation quinquennale.

Durée et Nombre minimum et maximum de stagiaires

32 heures
Minimum : 8
Maximum : 12

Lieu de la formation

Centre Louis BENET - 5 rue Victor Delacour - 13600 LA CIOTAT

Moyens pédagogiques de la formation

La formation est dispensée en continue sur un temps plein, en centre de formation et en présentiel.

Les parties théoriques se déroulent dans une salle de cours classique, équipée du matériel suivant :

- bureaux et chaises
- ordinateur et vidéoprojecteur
- matériel de démonstration spécifique en rapport avec la matière enseignée

Les parties pratiques se déroulent dans des salles, ateliers ou plateaux extérieurs aménagés

- Pour le TIS : plan d'eau
- Pour le FBI : caisson de feu reproduisant l'intérieur d'un navire
- Pour les parties entretien/réparation : atelier dédié et visite zone de carénage,
- Pour les parties mécaniques : atelier dédié équipé de différents moteurs

Pour les parties secourisme : atelier de formation équipé de matériel de premiers secours opérationnel + exercices de simulation dans le caisson

Méthodes pédagogiques

Formation théorique et pratique : apport de connaissance, approche par les compétences, exercices pratiques en mer et en caisson de feu, simulation, démonstration commentée justifiée, démonstration pratique dirigée,

Modalités d'évaluation

Formation théorique et pratique.
Uniquement en présentiel.

Assiduité, participation + tests.

Avoir atteint la norme de compétence minimale requise, décrite au tableau A-VI/3.

Une évaluation continue de la pratique est réalisée par les formateurs. Un test de connaissances écrit (type QCM) vient valider la formation. La formation est attestée lorsque le (la) stagiaire a obtenu une note supérieure à 10

Coût, horaires, et dates de formation

Consulter notre site internet : <https://www.tauroentum-formation-maritime.com/>
Ou nous contacter : secretariat@tauroentum-formation.com

Financement

Plusieurs possibilités existent suivant le statut du demandeur, notamment :

Salariés

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Transition Pro : <https://www.transitionspro.fr/>

L'employeur

Demandeurs d'emploi

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Pôle Emploi : <https://www.pole-emploi.fr/accueil/>

Demandeurs d'emploi de moins de 26 ans

Mission locale du lieu d'habitation : <https://www.mission-locale.fr/>

Compte CPF : <https://www.moncompteformation.gouv.fr/espace-prive/html/#/>

Travailleurs Indépendants

AGEFICE : <https://communication-agefice.fr/>

FIF PL : <https://www.fifpl.fr/>

Programme détaillé de la formation

Techniques Individuelles de survie

Enseignements théoriques

1. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Survivre en mer en cas d'abandon du navire

1.1. Énumérer les situations d'urgence pouvant survenir, telles qu'abordage, incendie et naufrage et connaître l'ensemble des mesures prises pour y faire face.

- Les situations d'urgence

- Le rôle d'appel et les signaux d'alerte

- La compétence des équipages, importance de la formation et des exercices

- Les consignes destinées à l'équipage et les consignes d'urgence.

- Les mesures à prendre en cas d'appel aux postes des embarcations et des radeaux de sauvetage

- Les mesures à prendre lorsqu'il faut abandonner le navire

1.2. Identifier les types d'engins de sauvetage normalement transportés à bord des navires

- Les moyens de sauvetage individuels : brassières, bouée de sauvetage, combinaison d'immersion, combinaison de protection aux intempéries, protection thermique.

- Les moyens de sauvetage collectifs et les méthodes de mise à l'eau : embarcation de sauvetage, radeau, canot de secours.

1.3. Expliquer la fonction des éléments de l'armement des embarcations et radeaux de sauvetage y compris le matériel radioélectrique pouvant être embarqué en supplément.

1.4. Savoir repérer l'emplacement des engins de sauvetage individuels.

- Les pictogrammes OMI

1.5. Connaître les principes concernant la survie, y compris :

- mesures à prendre dans l'eau

- mesures à prendre à bord d'une embarcation ou d'un radeau de sauvetage

- principaux dangers auxquels sont exposés les survivants

1.6. Comprendre les méthodes de sauvetage par hélicoptère

- Organisation de la recherche et du sauvetage

- Moyens de détection et de communication des aéronefs

- Mesures à prendre en cas d'évacuation à partir du navire ou d'un moyen de sauvetage

- Moyens d'évacuation

Exercices pratiques

1. Exercices pratiques relatifs à la compétence « Survivre en mer en cas d'abandon du navire »

1.1. Endosser une brassière de sauvetage

1.2. Mettre et utiliser une combinaison d'immersion

1.3. Sauter dans l'eau sans se blesser à partir d'une certaine hauteur

1.4. Redresser un radeau de sauvetage renversé en portant une brassière de sauvetage ou une combinaison d'immersion

1.5. Nager en portant une brassière de sauvetage ou une combinaison d'immersion seul ou en groupe

1.6. Monter dans une embarcation ou un radeau de sauvetage à partir du navire et à partir de l'eau en portant une brassière de sauvetage ou une combinaison d'immersion

1.7. Prendre les mesures initiales requises lors de l'embarquement dans les embarcations et

radeaux de sauvetage en vue d'accroître les chances de survie

- 1.8. Filer une ancre de cape ou une ancre flottante
- 1.9. Faire fonctionner le matériel des embarcations ou radeaux de sauvetage
- 1.10. Faire fonctionner les dispositifs de repérage, y compris le matériel radioélectrique

Formation de Base à la Lutte contre l'Incendie

Enseignements théoriques

1. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Réduire au minimum le risque d'incendie et être préparé à faire face à des situations d'urgence dues à un incendie »
 - 1.1. Organisation de la lutte contre l'incendie à bord
 - 1.2. Emplacement des dispositifs de lutte contre l'incendie et des issues de secours
 - 1.3. Éléments de l'incendie et de l'explosion (triangle du feu)
 - 1.4. Types et sources d'inflammation
 - 1.5. Matériaux inflammables. Risques d'incendie et propagation de l'incendie
 - 1.6. Nécessité d'une vigilance constante
 - 1.7. Mesures à prendre à bord du navire
 - 1.8. Dispositifs de détection d'incendie et de fumée et d'alarme automatique
 - 1.9. Classification des feux et des agents d'extinction à utiliser
2. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Lutter contre les incendies et les éteindre »
 - 2.1. Matériel de lutte contre l'incendie et son emplacement à bord
 - 2.2. Enseignement concernant les éléments suivants :
 - installations fixes
 - équipement de pompier
 - équipement individuel
 - dispositifs et matériel de lutte contre l'incendie
 - méthodes de lutte contre l'incendie
 - agents d'extinction de l'incendie
 - procédures de lutte contre l'incendie
 - utilisation d'un appareil respiratoire pour lutter contre l'incendie et effectuer des sauvetages

Exercices pratiques

1. Exercices pratiques relatifs à la compétence « Lutter contre les incendies et les éteindre »
 - 1.1. Utiliser divers types d'extincteurs d'incendie portatifs
 - 1.2. Utiliser un appareil respiratoire autonome
 - 1.3. Éteindre des incendies peu importants, par exemple des feux d'origine électrique, des feux d'hydrocarbures ou de propane

- 1.4. Éteindre des incendies importants avec de l'eau (en utilisant des lances à jet plein et à jet diffusé)
- 1.5. Éteindre un incendie à l'aide de mousse, de poudre ou de tout autre agent chimique approprié
- 1.6. Pénétrer et traverser, avec une ligne de sécurité mais sans appareil respiratoire, un compartiment dans lequel de la mousse à haut foisonnement a été injectée
- 1.7. Lutter contre l'incendie dans des espaces clos remplis de fumée en portant un appareil respiratoire autonome
- 1.8. éteindre un incendie à l'aide de brouillard d'eau pulvérisée ou de tout autre agent approprié de lutte contre l'incendie dans un local d'habitation, ou dans une chambre des machines simulée, en feu et rempli de fumée épaisse
- 1.9. Éteindre un feu d'hydrocarbures à l'aide d'une canne à brouillard et de lances à jet diffusé, de poudre chimique, ou d'une canne à mousse
- 1.10. Effectuer un sauvetage dans un local rempli de fumée en portant un appareil respiratoire

Médical 1

Constitué par l'enseignement médical niveau I (EM I) tel que prévu par l'arrêté du 29 juin 2011 susvisé Prévention et secours civiques de niveau 1 (PSC1) : 07 heures

HPR : Hygiène et prévention des risques

AMMCT-1 : Aide médicale en mer

Sécurité des personnes et responsabilités sociales

Enseignements théoriques

1. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Appliquer les procédures d'urgence »
 - 1.1. Types de situations d'urgence pouvant survenir, telles qu'abordage, incendie et naufrage
 - 1.2. Connaissance des plans d'urgence de bord prévus pour faire face aux situations d'urgence
 - 1.3. Signaux d'urgence et tâches spécifiques assignées aux membres de l'équipage dans le rôle d'appel; postes de rassemblement; utilisation correcte de l'équipement de protection individuelle
 - 1.4. Mesures à prendre lorsqu'une situation d'urgence potentielle est décelée, y compris un incendie, un abordage, un naufrage et l'entrée d'eau dans le navire
 - 1.5. Mesures à prendre lorsque les signaux d'alarme en cas de situation d'urgence retentissent
 - 1.6. Importance de la formation et des exercices
 - 1.7. Connaissance des échappées et des systèmes de communications internes et d'alarme
2. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Prendre des précautions pour prévenir la pollution du milieu marin »
 - 2.1. Connaissance élémentaire de l'impact des transports maritimes sur le milieu marin et des effets d'une pollution opérationnelle ou accidentelle sur celui-ci
 - 2.2. Procédures élémentaires de protection de l'environnement
 - 2.3. Connaissance élémentaire de la complexité et de la diversité du milieu marin
3. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Observer des pratiques de travail sûres »
 - 3.1. Importance de respecter à tout moment des pratiques de travail sûres
 - 3.2. Dispositifs de sécurité et de protection disponibles contre les dangers potentiels à bord
 - 3.3. Précautions à prendre avant de pénétrer dans des espaces clos
 - 3.4. Familiarisation avec les mesures adoptées à l'échelon international en matière de prévention des accidents et de santé
4. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Contribuer à l'efficacité des communications à bord du navire »
 - 4.1. Compréhension des principes et des obstacles relatifs à l'efficacité de la communication entre les individus et les équipes à bord du navire
 - 4.2. Aptitude à établir et à maintenir des communications efficaces
5. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Contribuer au maintien de bonnes relations humaines à bord du navire »
 - 5.1. Importance de maintenir de bonnes relations humaines et de travail à bord du navire
 - 5.2. Principes et pratiques élémentaires du travail en équipe, y compris la résolution des conflits
 - 5.3. Responsabilités sociales, conditions d'emploi, droits et obligations des individus, dangers de l'usage de drogues et de l'abus d'alcool
6. Enseignements théoriques relatifs à la compétence « Comprendre et prendre les mesures nécessaires pour gérer la fatigue »
 - 6.1. Importance d'obtenir le temps de repos nécessaire
 - 6.2. Effets du sommeil, des horaires et du rythme circadien sur la fatigue
 - 6.3. Effets des facteurs de stress physiques sur les gens de mer
 - 6.4. Effets des facteurs de stress environnementaux à bord et à l'extérieur du navire et leur impact sur les gens de mer
 - 6.5. Effets des changements d'horaires sur la fatigue des gens de mer